

Ouverture au public – sans rendez-vous :
LUNDI ET MARDI : 8h30 - 12h00 ET 14h00 - 18h00
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : 8h30 - 12h00

Uniquement sur rendez-vous :
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI (après-midi)

Tél. : 03 26 08 40 38 – mail : ccas@ville-tinqueux.fr



DEMANDE DE BOURSE MUNICIPALE ANNEE 2021 / 2022 Etude Supérieure

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT

NOM : Prénom :

Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| M F

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune

Téléphone : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|_|

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SCOLARITE

Nom de l'établissement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune

Niveau d'étude (année) et diplôme préparé (renseigner avec précision sans abréviation)

Je soussigné(e)

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Certificat de scolarité 1 RIB AU NOM DE L'ETUDIANT
 Notification définitive des bourses nationales Taxe d'habitation 2019
 Notification provisoire des bourses nationales

CADRE RESERVE AU CCAS JUSTIFICATIF DE DEPOT

Date de dépôt du dossier	
Date de dépôt du certificat d'assiduité	
Date de dépôt du justificatif CITURA	

Pièces manquantes à déposer avant le

Certificat de scolarité		Taxe d'habitation 2019	
Notification définitive des bourses nationales		1 RIB au nom de l'étudiant	

**CE DOSSIER DOIT ETRE DEPOSE AU CCAS DE TINQUEUX
IMPÉRATIVEMENT EN MAIN PROPRE AVANT LE 12 NOVEMBRE 2021.
TOUT DOSSIER DEPOSE APRES CETTE DATE OU INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.
Une copie vous sera remise lors du dépôt du dossier. Elle sera exigée pour toute réclamation.**